



Convention sur la protection et l'utilisation des
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Treizième réunion
Genève, Suisse, 19 octobre 2022

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TREIZIÈME RÉUNION

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, avec une possibilité de participation à distance,
et s'ouvrira le mercredi 19 octobre 2022 à 10 heures.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau
4. Comment attirer l'attention sur la coopération transfrontière et régionale dans les processus mondiaux liés aux changements climatiques ?
5. Travaux futurs sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau
6. Questions diverses
7. Clôture

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat relevant de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est chargée des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, notamment la gestion des inondations et des sécheresses, conformément au programme de travail pour 2022-2024 de la Convention sur l'eau (domaine d'activité 4, voir ECE/MP:WAT/63/Add.1). Elle poursuit les objectifs suivants :

- a) Accroître la capacité d'adaptation et améliorer la coopération en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les bassins transfrontières ;
- b) Accroître le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques coordonnées ou à l'échelle du bassin dans les bassins transfrontières en facilitant l'accès aux fonds climatiques et en renforçant les capacités correspondantes ;
- c) Sensibiliser à l'importance de l'eau et de la coopération transfrontière concernant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et transfrontière et dans les processus intergouvernementaux mondiaux, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la

Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'objet de la treizième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat est de discuter, de planifier et de fournir des orientations pour la mise en œuvre des activités sur l'eau et le climat dans le cadre du programme de travail pour 2022-2024 de la Convention sur l'eau.

Informations pratiques

La treizième réunion de l'Équipe spéciale commencera à 10 heures et se terminera à 16 heures le mercredi 19 octobre 2022. Elle se tiendra de manière hybride au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée par l'atelier mondial sur l'eau, l'agriculture et les changements climatiques dans les bassins transfrontières, qui se tiendra les 17 et 18 octobre 2022. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant les autorités gouvernementales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et internationales ainsi que d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont invités à diffuser des informations sur la réunion et à faciliter la nomination de représentants concernés de leurs pays respectifs.

Pour participer à la réunion, que ce soit virtuellement ou en personne, veuillez-vous inscrire au moyen du lien suivant avant le 10 octobre 2022 : <https://indico.un.org/event/1002381/>

Veuillez trouver quelques instructions sur :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription, veuillez-vous référer aux instructions figurant sur la page Internet de la réunion ou contacter le secrétariat par courrier électronique water.convention@un.org.

Des informations supplémentaires et des documents pertinents seront mis à disposition sur la page Internet suivante en temps voulu : [Équipe spéciale de l'eau et du climat| CEE-ONU](#)

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture (10 h 00 - 10 h 10)

1. Les coprésidents ouvriront la réunion et résumeront les conclusions de l'atelier précédent sur l'eau, l'agriculture et les changements climatiques dans les bassins transfrontières.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour (10 h 10 - 10 h 15)

2. L'Équipe spéciale devrait adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 3 : Activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau (10 h 15 – 11 h 00)

Document d'information : Aperçu des activités des bassins du Réseau mondial des bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (TFWC/2022/2)

3. L'Équipe spéciale sera informée des activités récentes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, à savoir les conclusions de la dernière réunion du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (25 avril 2022 dans un format hybride), les résultats des projets pilotes ainsi que le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

4. Les représentants des projets pilotes et d'autres bassins du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique feront une brève présentation de leurs activités, des défis à relever et des enseignements tirés, suivie de questions et de commentaires.

Point 4 : Comment attirer l'attention sur la coopération transfrontière et régionale dans les processus mondiaux liés aux changements climatiques (11 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 – 14 h 50)

5. L'Équipe spéciale sera tenue informée des dernières avancées et des prochaines étapes importantes concernant l'eau et le climat au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris, du programme de travail de Nairobi, du Comité de l'adaptation, etc. Elle recevra également des informations sur les processus connexes tels que le Partenariat de Marrakech, les initiatives Action for Water Adaptation and Resilience (AWARE) (Action pour l'adaptation et la résilience dans le domaine de l'eau) et Food and Agriculture for Sustainable Transformation (FAST) (Alimentation et agriculture pour une transformation durable), la Coalition pour l'eau et le climat, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, etc.

6. L'Équipe spéciale discutera de la manière dont elle peut contribuer aux processus de la CCNUCC, en particulier à la 27^e session de la Conférence des parties à la CCNUCC (Sharm El-Sheikh, Égypte, novembre 2022). En outre, les participants discuteront de la façon dont ils peuvent attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de la coopération régionale et transfrontière et accélérer la mise en place de mesures sur l'eau et le climat lors de la mise en œuvre et de la révision des contributions déterminées au niveau national (CDN), des plans nationaux d'adaptation (PNA), d'autres stratégies et plans climatiques nationaux, des communications sur l'adaptation et dans le bilan mondial.

7. Enfin, l'Équipe spéciale examinera les possibilités d'intégrer des perspectives transfrontières/régionales dans l'élaboration et la mise en œuvre des CDN et des PNA, en particulier dans les bassins transfrontières.

Point 5 : Futurs travaux sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières dans le cadre de la Convention sur l'eau (14 h 50 - 15 h 50)

Documents d'information : Stratégie pour les futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris en application de la Convention (ECE/MP.WAT/2015/4).

Programme de travail pour 2022-2024 (ECE/MP:WAT/63/Add.1)

8. L'Équipe spéciale examinera les futures activités sur l'eau et le climat dans le cadre du programme de travail de la Convention sur l'eau pour 2022-2024 (ECE/MP:WAT/63/Add.1). Les participants discuteront des détails des futures activités, tels que les thèmes des prochains ateliers

mondiaux, le recueil en ligne de bonnes pratiques et le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

9. L'Équipe spéciale discutera également des liens avec d'autres activités connexes dans le cadre de la Convention sur l'eau, telles que les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, et avec les activités liées aux changements climatiques dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé.

10. Les différents partenaires seront invités à commenter les liens entre la Convention sur l'eau et leurs travaux.

Point 6 : Questions diverses (15 h 50 - 16 h 00)

11. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait pas de proposition à faire sous ce point. Les délégués qui souhaitent faire des propositions sous ce point doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 7 : Clôture

12. Les coprésidents clôtureront la réunion à 16 heures le mercredi 19 octobre 2022.
